



PROCES VERBAL DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 26 MARS 2024

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, pour une réunion ordinaire, le mardi 24 mars 2024 à 20h30, sous la présidence de Monsieur SIMON Nicolas.

Etaient Présents : M. SIMON Nicolas, Mme SIMON Danielle, M. LEBRET Pascal, Mme GABRIEL Marie-Laure, M. GARREAU Gérard, Mme GALINHO DA SILVA Corine, M. CAILLOT Christian, M. BEQUET Ludovic, Mme CATHERINE (YGER) Valérie, Mme THEVENIN Danièle, M. AVENEL Guillaume

Absent non excusé : Mme JOUAN Leslie

Secrétaire de Séance : Mme GIRARD Fanny

ORDRE DU JOUR :

- Procès-verbal de la précédente séance
- Approbation du compte administratif 2023
- Approbation du compte de gestion 2023
- Affectation du résultat
- Vote des taux d'imposition
- Vote des subventions aux associations
- Vote du budget primitif 2024
- Informations diverses
- Questions diverses

1- PROCES-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE :

Le procès-verbal de la séance du 11 mars 2024 est approuvé à l'unanimité.

2- VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF :

Monsieur le Maire, donne la présidence à Mme SIMON Danielle (doyenne d'âge) pour la présentation du compte administratif 2023.

Madame GALINHO DA SILVA expose le compte administratif 2023, qui a été présenté en commission le 26 février 2024.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Recettes : 445 703.70 €
Dépenses : 405 280.86 €
Excédent 2022 : + 324 146.39 €
Résultat cumulé en dépenses : 405 280.86 €
Résultat cumulé en recettes : 769 850.09 €

Solde : + 364 569.23 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Recettes : 66 167.93 €
Dépenses : 405 280.86 €
Déficit 2022 reporté : - 19 959.40 €
Reste à réaliser en recettes : 38 751.00 €
Reste à réaliser en dépenses : 40 983.00 €
Résultat cumulé en dépenses : 102 584.91 €
Résultat cumulé en recettes : 104 918.93 €

Solde : + 2 334.02 €

SOLDE GLOBAL : + 366 903.25 €

Au moment du vote, Monsieur le Maire s'est retiré et a quitté la salle de réunion.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2023.

3- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 :

Madame GALINHO DA SILVA, après le vote du compte administratif 2023, expose le compte de gestion de la trésorerie d'Harfleur.

Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer par vote sur l'approbation du compte de gestion.

Les 2 documents étant concordants, le Conseil Municipal approuve le compte de gestion 2023 et autorise Monsieur le Maire à le signer.

4- AFFECTATION DU RESULTAT :

Après avoir approuvé le compte administratif le conseil municipal a décidé d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Résultat reporté en fonctionnement : + 364 569.23 €
Résultat reporté en investissement (excédent) : + 4 566.02 €
Déficit des restes à réaliser en investissement : - 2 232.00 €
Affectation complémentaire en réserve : 0 €

5- VOTE DES TAUX D'IMPOSITION :

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de voter les taux d'imposition des taxes locales pour 2024.

Il rappelle les taux de fiscalité locale 2023 :

- Taxe foncière sur propriétés bâties : 47,96 %
- Taxe foncière sur propriétés non bâties : 27.51 %
- Taxe d'habitation : 10.24 %

Monsieur le Maire propose de reconduire les taux 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote les taux des taxes directes locales 2024 comme suit :

- Taxe foncière sur propriétés bâties : 47.96 %
- Taxe foncière sur propriétés non bâties : 27.51 %
- Taxe d'habitation : 10.24 %

6- VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Monsieur le Maire propose au Conseil d'étudier le montant des subventions attribuées aux associations afin de préparer le budget 2024.

Après délibération le Conseil vote les subventions suivantes :

- Comité des fêtes : 550 €
- Club des Aînés : 550 €
- Loisirs/culture/sport : 550 €
- Anciens Combattants : 550 €
- Olympia'Caux football: 930 € (600 € + 330 €)
- Coopérative scolaire : 3300 €
- Rando en Caux : 200 €
- Société Astronomique du Havre : 250 €
- Association recherches historiques et BD : 250 €

7- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 :

Madame GALINHO DA SILVA Corine expose au Conseil Municipal le budget primitif 2024, étudié précédemment par la commission des finances du 26 février 2024.

Le budget est équilibré en dépenses et en recettes aux sommes suivantes :

- Section de fonctionnement : 794 157.23 €
- Section d'investissement : 484 766.87 €

8- INFORMATIONS DIVERSES :

Une entrevue a eu lieu la semaine dernière avec Monsieur CHEGARAY afin de discuter sur le devenir du Centre Durand Viel. Des devis vont être établis pour les différents diagnostics sur les bâtiments. Il a été évoqué une proposition de cession de la bibliothèque à la commune. Une réunion sera organisée courant juin pour le résultat des diagnostics.

Une réunion de travaux a eu lieu pour la réfection du revêtement de la route de Croismare (en présence de M. le Maire, M. DHIVERT et M. ROUSSEAUX de la CU). Les travaux seront exécutés en 3 tronçons. Le premier tronçon est prévu cet été, il concernera la réfection de la chaussée et du trottoir de la route de Croismare entre le lotissement Le Bel Air et la route de Turretot (RD79).

9- QUESTIONS DIVERSES :

La Communauté Urbaine a sélectionné notre commune pour la réalisation d'un film avec les membres du CMJ. Les enfants écriront eux-mêmes le scénario. Madame SIMON Danielle et Madame THEVENIN Danièle encadreront le tournage. La diffusion aura lieu le jour du cinétoile.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h40.